



la maison soleil

Association Enfance et Éveil

Dossier De Préinscription

A remplir uniquement pour une demande d'accueil régulier

Multi accueil La Maison Soleil
8 rue du lavoir
44590 Derval
Tél : 02.40.07.03.61

Mail : lamaisonsoleil.claudine.ibara@gmail.com
Site internet : lamaisonsoleilderval.com

Ce document n'a pas de valeur d'inscription définitive

Présentation

Le Multi Accueil La Maison Soleil, géré par l'association Enfance et Eveil, accueille prioritairement les enfants résidant sur la Communauté de Communes de Châteaubriant-Derval.

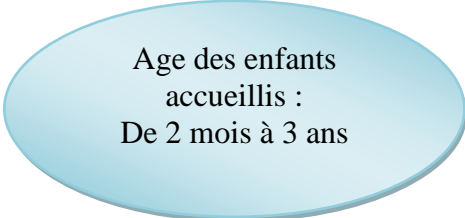
Les accueils peuvent se faire de manière régulière ou occasionnelle dans la limite des 30 places disponibles.

Le fonctionnement de la structure bénéficie du soutien financier et institutionnel de plusieurs partenaires notamment : la CAF, la MSA, la Communauté de Communes de Châteaubriant-Derval et la PMI.

LE FONCTIONNEMENT DU MULTI ACCUEIL :

Horaires de l'accueil régulier (type crèche) :

- **Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30**



Age des enfants
accueillis :
De 2 mois à 3 ans

Horaires de l'accueil occasionnel (type halte-garderie) :

- **Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00**

PROCEDURE POUR LA DEMANDE D'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT EN ACCUEIL REGULIER :

- **Etape 1** : remplir entièrement le dossier de préinscription ;
- **Etape 2** : remettre le dossier directement au multi accueil avec les pièces justificatives demandées en page 5. Le récépissé, complété par la personne qui aura réceptionné le dossier, sera à conserver par vous-même ;
- **Etape 3** : la commission d'attribution des places se réunit (environ 2 fois par an) ;
- **Etape 4** : vous êtes informé de la décision par courrier postal.

En cas d'acceptation, le dossier d'inscription définitive vous sera transmis avec la liste totale des pièces à fournir.

Vous devrez alors contacter la directrice pour effectuer l'inscription lors d'un rendez-vous.

En cas de refus, et sur votre demande, votre dossier sera mis sur liste d'attente (demande à réactualiser régulièrement pour être maintenu en liste d'attente).

Fiche de préinscription

CADRE RESERVE A L'ASSOCIATION :

Dossier réceptionné le / / 20
 A h

SI L'ENFANT EST DEJA NE :

Nom de l'enfant : Prénom :
 Né le : / / 20 A (ville) :
 Sexe : masculin féminin
 Date d'accueil souhaitée : / / 20

SI VOUS ATTENDEZ UN ENFANT :

Nom de l'enfant : Prénom :
 Date prévue de l'accouchement : / / 20
 Sexe : masculin féminin Ne sait pas
 Date d'accueil souhaitée : / / 20

Veillez à nous informer de la date et du lieu de naissance dès que possible.

CALENDRIER PREVISIONNEL D'ACCUEIL DE L'ENFANT (indiquer les jours et horaires d'accueil souhaités) :

| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|-------|-------|----------|-------|----------|
| | | | | |

Précisions utiles (planning irrégulier ; avec ou sans vacances scolaires ; 1 semaine sur 2...) :

Fiche famille

Renseignements concernant le représentant légal 1 :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Email :

Tél domicile :

Tél portable :

Tél travail :

Profession :

Nom et adresse de l'employeur :

Situation familiale (marié(e), pacsé(e), séparé(e)...):

Nom, prénom et date de naissance des autres enfants
vivant au sein du foyer :

-
-
-
-

Renseignements concernant le représentant légal 2 :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Email :

Tél domicile :

Tél portable :

Tél travail :

Profession :

Nom et adresse de l'employeur :

Situation familiale (marié(e), pacsé(e), séparé(e)...):

Nom, prénom et date de naissance des autres enfants
vivant au sein du foyer :

-
-
-
-

Précisions utiles (garde alternée ; droit de garde ; famille d'accueil ; parent en insertion professionnelle...) :

Récépissé du dossier

(À remplir par le professionnel qui a réceptionné le dossier et à conserver par la famille)

Je soussigné(e) :

Atteste avoir réceptionné la demande de préinscription pour l'enfant :

Fait à Derval,

Le / / 20

A h

Signature :

QUELQUES CONSEILS :

- **N'attendez pas** pour faire votre demande (la date de dépôt du dossier est prise en compte par la commission) ;
- Si possible, faites votre demande **plusieurs mois avant** la date de besoin d'accueil (en cas de refus, il vous faudra avoir le temps de trouver une autre solution) ;
- Faites une demande **correspondant réellement à vos besoins** (en cas de modification, un autre passage en commission pourra être exigé) ;
- Vérifier la **compatibilité du fonctionnement** du multi accueil avec vos exigences d'accueil avant de faire votre demande (horaires et jours d'accueil...) ;
- Les demandes peuvent être faites **tout au long de l'année**.

CRITERES PRIORITAIRES D'ACCUEIL :

- Le lieu de résidence de la famille (**fournir photocopie de facture EDF ou autre**) ;
- Les familles dont les parents sont en activité professionnelle : emploi, recherche d'emploi, formation, parcours d'insertion sociale et professionnelle et dont les ressources sont inférieures au montant du RSA (**fournir attestation**) ;
- Mesure de protection de l'enfance ;
- La présence d'un frère ou d'une sœur dans la structure ;
- Si l'enfant fréquente déjà la structure (accueil occasionnel par exemple) ;
- Le nombre de jours et l'amplitude horaire demandés par la famille en fonction des places disponibles ;
- L'équilibre des tranches d'âge des enfants accueillis sur les groupes ;
- L'ancienneté de l'inscription sur la liste d'attente ;
- La date d'accueil souhaitée.